

**LIEU:** Bureau du PAM, Karibe Hotel – Port-au-Prince, Haïti

**DATE:** 27 avril 2017

**FACILITATEUR:** Logistics Cluster Emergency Preparedness Officer

**PARTICIPANTS :** Organisation International pour les Migrations (OMI), Première Urgence / Aide Médicale Internationale (PU / AMI), UPS Fondation.

**POINTS D’ACTION :**

- Les organisations sont invitées à remplir la fiche des 3W pour compilation des besoins.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation du projet pilote et de la plateforme de préparation aux urgences
2. Plan national de contingence
3. Besoins des organisations

#### Présentation du projet pilote et de la plateforme de préparation aux urgences

- Le Cluster Logistique a présenté le projet de préparation aux urgences et remis les deux pages résumées des objectifs et étapes du projet pilote.
- Le Cluster Logistique a également présenté la plateforme, ses fonctionnalités et son potentiel.

#### Plan national de contingence

- Le Cluster Logistique a discuté du processus national d’élaboration du plan de contingence. Le Cluster Logistique participe à ce processus avec le département de la protection civile (DPC). Le secteur logistique devra aussi spécifier ses capacités dans un plan de contingence sectoriel. Les organisations ont exprimé leur volonté de participer activement à ce processus.
- Le Cluster Logistique a demandé aux organisations de remplir la fiche des 3W (who does what where) pour compiler les ressources disponible dans la plateforme.

#### Besoins des organisations

- Les organisations souhaiteraient qu’un groupe de travail sectoriel définisse les rôles et responsabilités de chacun en cas d’urgence.
- OIM souhaite développer un système de suivi des produits non vivres équivalent au Relief Item Tracking Application (RITA).
- Les organisations souhaitent établir une liste de personnels logistique qualifiés qui pourra être utilisée pour renforcer les équipes en cas d’urgence.
- Les partenaires ont discuté des types de formations nécessaire au renforcement des capacités logistiques : gestion des entrepôts, gestion des transports, utilisation des moyens de communication d’urgences.

- Le partage des ressources et espaces de bureau a été discuté et encouragé par les organisations. Des ententes plus spécifiques seront discutées ultérieurement.
- Les organisations ont souligné l'importance d'avoir des ententes signées avec le gouvernement et les acteurs du secteur privés (entente de service) sur les procédures en cas d'urgence.
- Il a été souligné qu'avoir une idée claire du matériel actuellement disponible devant être utilisé soit communiqué au Cluster Logistique et à la DPC et aux organisations afin de maximiser l'utilisation des ressources disponibles dans le pays.

**Contact :**

Kim Claveau

*Emergency preparedness Officer*

[kim.claveau@wfp.org](mailto:kim.claveau@wfp.org)